

DKAM/YK

MINISTRE AUPRES DU PREMIER MINISTRE,
CHARGE DU BUDGET ET DU
PORTEFEUILLE DE L'ETAT



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union- Discipline-Travail

Direction Générale des Douanes

NOTE DE SERVICE N° 222 /MPMBPE/DGD/DCQ/du 14 SEP 2016

Objet : Passages à l'émission
« Matin Bonheur » sur RTI 1

Dans le cadre du partenariat Douanes/Radiodiffusion Télévision Ivoirienne (RTI), notre administration a obtenu des temps d'antenne, notamment des passages à l'émission « Matin Bonheur » sur RTI 1.

Cette émission qui bénéficie d'une forte audience est diffusée chaque semaine, du lundi au vendredi, entre 06 heures et 08 heures.

J'invite, par conséquent, les membres du Comité de Direction à s'approprier cet espace de communication, en désignant des personnes ressources à l'effet de l'animer.

P/le Directeur Général des Douanes
P.I / le Directeur Général Adjoint

